



Datadock



PROGRAMME DE COURS :

« Initiation et recyclage cariste suivant la R.489 de la CNAMTS » CACES® Cat 1 à 7

INFORMATIONS PRATIQUES

Public visé :

Toute personne appelée de par ses activités à conduire, même occasionnellement un chariot automoteur à conducteur porté.

(Article R.4323-54 du Code du Travail).

Pré requis :

Être âgé de 18 ans minimum.

Être reconnu apte médicalement.

Savoir lire et comprendre le français.

Durée :

Initiation :

4 jours soit 28 heures

1 jours Théorie, 2 jours Pratique et 1 jour Test.

Recyclage : 3 jours soit 21 heures

1 jour Théorie, 1 jour Pratique et 1 jour Test.

*Le CACES® correspondant à la catégorie évaluée sera délivré au conducteur ayant passé avec succès les tests théoriques et pratiques.

Méthodes et Moyens pédagogiques:

Salle de cours équipée.

Un livret sera remis aux stagiaires.

Matériel audio visuel

vidéo projecteur

Support vidéo sécurité cariste.

Chariots automoteurs à conducteur porté.

Intervenants :

1 Formateur spécialiste de la manutention mécanisé.

1 Testeur pour la partie test.

Equipement de protection individuelle :

Chaussures de sécurité.

Modalités d'accès :

Dès réception du bulletin d'inscription et du devis signé.

Délais d'accès :

En INTRA : de 2 à 5 jours suivant la disponibilité du formateur.

En INTER : Suivant le calendrier Inter-entreprise

(voir site internet)

Accessibilité aux personnes handicapés :

Accessibilité aux personnes handicapés reconnu apte médicalement.

Conditions d'accueil conforme aux normes d'accessibilité des publics en situation de handicap.

Conditions tarifaires :

Se référer à l'offre de prix envoyé avec le programme.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Objectifs de la formation :

Evaluer les connaissances et savoir-faire des conducteurs pour la conduite en sécurité des chariots automoteurs de manutention suivant la recommandation R.489 de la CNAMTS.

A l'issue de cette formation, le stagiaire est capable de :

Situer le rôle des Instances et répertorier les obligations que lui impose le respect, à son niveau, de la réglementation.

Comprendre le fonctionnement des principaux organes et équipements du chariot pour les utiliser dans des conditions optimales de sécurité et assurer les opérations de maintenance qui sont de son ressort.

Repérer les risques inhérents à un trajet à parcourir, expliciter et justifier les mesures de sécurité qu'il devra mettre en œuvre.

Réaliser en sécurité les opérations de manutention prescrites, impliquant la mise en œuvre du chariot automoteur

Nous contacter : Téléphone : 04.67.66.44.78 -Email : contact@forexpert-formation.com



CONTENU DE LA FORMATION

I - PARTIE THEORIQUE

1)- La législation & la réglementation :

Décret 98.1084 du 02/12/1998,
Recommandation CNAMTS R.489,
Rôles et missions des différentes instances, organismes de prévention, de contrôle, etc ...,
Critères de sélection du cariste et qualités exigées,
Les responsabilités pénales en cas d'accident,
La réglementation et circulation sur la voie publique,

2)- Classification et technologie

La classification et symbolisation des chariots,
Les différentes catégories de chariots et leurs caractéristiques,
Les équipements adaptables aux chariots,
Les principaux organes d'un chariot élévateur et les dispositifs de sécurité,
La chaîne cinématique du chariot,
Composition et fonctionnement d'un circuit hydraulique,
Les différents types de palettes et leur utilisation.

3)- La sécurité :

Conducteur :

Les notions de danger grave et imminent,
Les interdictions formelles en terme de transport et d'élévation de personnes,
Les opérations de prise de poste et de fin de poste,
Consignes à respecter en cas d'incendie, d'accident corporel ou matériel,
Les équipements de protection individuelle indispensables au cariste.

4)- Chariot, charge transportée :

Les vérifications à effectuer et la maintenance de 1er niveau,
Informations fournies par la plaque du constructeur et la plaque de charge,
Les notions d'équilibre, de stabilité du chariot,
La capacité maximale d'utilisation des chariots élévateurs,
Les cas de renversement d'un chariot élévateur ou de la charge transportée,
Les techniques de prise et dépose de charges,
Les techniques de stockage et déstockage en palettier,
La distance de freinage,
La composition et la mise en charge des batteries,
Les techniques de chargement / déchargement de véhicules,
Modalités et consignes à respecter pour le changement d'une bouteille de gaz / remplissage du réservoir en carburant,
Fonctionnement et réglage d'un siège à suspension.

5)- Environnement :

Connaissances du plan de circulation et du Protocole de sécurité,
Les consignes de conduite, de circulation et de stationnement dans l'entreprise,
Les pictogrammes de manutention,
L'étiquetage des produits dangereux,
L'importance du carnet de bord et la remontée d'information,
Les panneaux de circulation.

Nous contacter : Téléphone : 04.67.66.44.78 - Email : contact@forexpert-formation.com



II - PARTIE PRATIQUE

Ce programme est donné à titre indicatif : certains points seront plus ou moins approfondis selon la catégorie de chariots concernée par la formation.

Opérations de maintenance de 1^{er} niveau (vérifications).

Opérations de prise de poste.

Présentation des différents types de chariots et d'équipements.

Explications et fonctions des différents organes et équipements du chariot.

Essais de fonctionnement des dispositifs de sécurité.

Circulation marche Avant-Arrière, ligne droite, courbe, plan incliné...

Exercices de gerbage et dégerbage à différentes hauteurs.

Exercices de stockage et déstockage en palettières.

Exercices combinés : circulation, gerbage et dégerbage dans un circuit matérialisé.

Choix du chariot en fonction d'une manutention donnée (adéquation).

Exercices de chargement et déchargement d'un véhicule d'une remorque :

Latéralement depuis le sol,

Par l'arrière à partir d'un quai.

Manutention de charges longues / déformables / volumineuses.

Stationnement en sécurité du chariot.

Les opérations de fin de poste.

Signaler les anomalies ou difficultés rencontrées.

III - CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ACQUISES (1 Jour)

Tests CACES® : Théorie et pratique suivant le référentiel de la **CNAMTS R.489**.

En cas d'échec aux tests, un compte-rendu sera adressé à l'entreprise spécifiant les manques de connaissances du conducteur et le complément de formation souhaitable à lui apporter.

Le CACES® R489 est valable 5 ans.

L'examen théorique CACES® est valide durant 12 mois. Ainsi, si vous souhaitez compléter la formation d'un collaborateur sur une autre catégorie, et qu'il suit cette nouvelle formation moins de 12 mois après sa date d'examen, il n'aura pas à repasser l'examen théorique CACES®.

La détention du CACES R489 de catégorie 1B permet d'autoriser la conduite du chariot de catégorie 1A.

IV - VALIDATION DU STAGE

Le **CACES®** correspondant à la catégorie évaluée sera délivré au conducteur ayant passé **avec succès les tests théoriques et pratiques**. Les tests CACES sont réalisés par des partenaires certifiés.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Accessibilité aux personnes handicapés :

Accessibilité aux personnes handicapés reconnu apte médicalement.

Conditions d'accueil conforme aux normes d'accessibilité des publics en situation de handicap.

Conditions tarifaires :

A partir de 220€ HT par jour pour les formations en INTER et à partir de 690€ par jour en INTRA.

Se référer à l'offre de prix envoyée avec le programme.

Modalités d'accès :

Dès réception du bulletin d'inscription et du devis signé.

Délais d'accès :

En INTRA : de 2 à 5 jours suivant la disponibilité du formateur.

En INTER : Suivant le calendrier Inter-entreprise (voir site internet)

Équipement de protection individuelle à apporter :

Se référer à la convocation de formation.

Intervenants :

Formateur en prévention des risques professionnels

Testeur certifié pour la partie test

Modalités de validation des acquis

Suivant le référentiel : après avis favorable, validation du « Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité » CACES®, conforme à la Recommandation CNAMTS ®489. Les tests CACES sont réalisés par des partenaires certifiés.

COMPETENCES ET DEBOUCHES

Compétences Visées / Attestées

Réaliser les manœuvres en toute sécurité suivant la réglementation,

Rendre compte des anomalies constatées.

Perspectives

- Conducteur(trice) de Chariot élévateur,
- Manutentionnaire,
- Agent logistique,